

BUDGET PRIMITIF 2022 ANNEXE AU RAPPORT

Le compte administratif 2021 voté, le budget primitif 2022 intègre le résultat antérieur et les reports de la section d'investissement de l'année 2021.

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

Section de fonctionnement	12 731 873,40
Section d'investissement	8 602 113,23
TOTAL BUDGET	21 333 986,63

Le budget primitif pour 2022 est de 12,7 millions d'euros en fonctionnement et 8,6 millions d'euros en investissement.

La stratégie choisie et définie dans le cadre du débat d'orientations budgétaires consiste à avoir une évolution des dépenses de fonctionnement similaire à l'évolution des recettes de fonctionnement. Ainsi, pour faire face à l'augmentation des fluides, les dépenses de fonctionnement ont été optimisées tout en préservant les subventions aux associations et sans augmentation d'impôt. La programmation des travaux sur la Commune va être poursuivie sans recourir à l'emprunt.

I – PREVISIONS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre à 12 731 873,40€.

A – PREVISIONS DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses totales réelles sont prévues à 10 159 477,70€ auxquelles il convient de rajouter 1 524 155,96€ de virement à la section d'investissement, 288 240€ d'amortissement et 760 000€ de dépenses imprévues.

Conformément au Débat D'orientations Budgétaires, les dépenses ont été optimisées afin d'absorber l'augmentation de certaines dépenses notamment les fluides et de dégager des marges de manœuvre en investissement. Ces prévisions sont réalistes et pourront être modifiées en cours d'exercice budgétaire.

Au total, les dépenses de fonctionnement augmentent de 4% par rapport au BP 2021 et de 2,1% par rapport au budget total 2021 (BP + décisions modificatives du budget)

Les points marquants sont les suivants :

- **L'augmentation de la masse salariale (012) malgré la création d'une seule poste supplémentaire.**

Le budget prévisionnel total de l'année 2021 était de 4 909 400€ avec une réalisation de 4 849 581€ soit un taux réalisation de 99%.

Le budget prévisionnel de l'année 2022 est proposé à 5 061 625€ soit une augmentation de 3,1% par rapport au budget total 2021. Cette augmentation est liée aux frais de remplacements face à la crise sanitaire, à l'augmentation du SMIC, à la valorisation des grilles indiciaires ou encore à l'augmentation de l'assurance du personnel. Mis à part la mission mobilité, aucun poste supplémentaire n'est créé.

➤ **Les charges à caractère général (011) ont été optimisées pour absorber l'augmentation des fluides.**

Le budget prévisionnel initial de l'année 2021 était de 3 849 938€ avec une réalisation de 3 238 113€.

Le budget prévisionnel de l'année 2022 est proposé à **3 980 287€** soit une augmentation de 3.4% par rapport au budget primitif précédent soit + 130 000€ par rapport au BP 2022. L'augmentation des tarifs de l'électricité est très forte avec des frais passant de 311 000€ à 600 000€. Ainsi, il a fallu trouver des pistes d'économies dans l'ensemble des secteurs afin de limiter cette augmentation.

➤ **Les subventions aux associations maintenues.**

Les subventions aux associations sont maintenues à un niveau élevé (178 650€) avec une analyse fine réalisée sur les nécessités des associations notamment compte tenu de trésorerie élevées liées à l'absence de fonctionnement au cours de la crise sanitaire. Notons que la Commune aide également les associations d'autres manières (prêt de salles, amélioration des équipements, ...) afin de maintenir la dynamique du tissu local.

➤ **Les intérêts de la dette diminuent.**

La Commune se désendettant progressivement, les intérêts de la dette diminuent à 392 119€.

➤ **Des pénalités SRU très pénalisantes**

Enfin, en 2022, les pénalités SRU seront à un niveau très élevé (213 000€) compte tenu du taux de réalisation des logements sociaux bas (8%), de la carence de la Commune majorant cette pénalité et de l'absence de déduction faite en N-2.

Ainsi, les charges de fonctionnement se déclinent comme suit :

DEPENSES	BP 2021	Budget total 2021	Réalisations 2021	BP 2022
011 Charges à caractère général	3 849 938	3 817 112	3 238 113	3 980 287
012 Charges de personnel	4 844 300	4 909 400	4 849 581	5 061 625
014 Atténuations de produits	38 905	37 770	37 770	233 347,08
65 Autres charges de gestion courante	447 503	593 303	491 081	384 199,61
66 Charges financières	425 461	425 461	423 366	392 119,01
67 Charges exceptionnelles	163 000	163 000	146 696	107 900
TOTAL REEL	9 769 107	9 946 046	9 186 606	10 159 478
022 Dépenses imprévues	735 669	573 705	0	760 000
023 Virement à la section d'investissement	3 570 665	3 629 546	0	1 524 155,96
042 Amortissements	233 108	233 108	252 594	288 239,74
TOTAL FONCTIONNEMENT	14 308 549	14 382 405	9 439 201	12 731 873
réalisation du réel en % :			92%	
Evolution du réel en valeurs			-759 440	

B – PREVISIONS DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes totales ont été prévues à hauteur de 12 731 873€ avec un résultat reporté de 2 215 722,02€ (002) et des recettes réelles de 10 467 591€. Ces inscriptions budgétaires ont été prudentes et pourront être modifiées en cours d'exercice budgétaire.

Les points marquants sont les suivants :

- **La fiscalité locale ne sera pas changée, les taux seront votés à l'identique.**

Taxes	Taux 2021	Taux 2022
Taxe foncière sur les propriétés bâties	38,49 %	38,49 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	41,56 %	41,56 %

Les compensations du coefficient correcteur de l'Etat neutraliseront la perte de la part de la taxe d'habitation au-delà de la taxe foncière départementale. Les bases fiscales étant liées à l'inflation, la Commune touchera un produit fiscal de **4 980 906€** (sommés des articles 73111, 74 834 et 73221) contre 4 809 516€ soit une augmentation du produit fiscal de 171 390€ (+ 3,5%)

- **Le versement de l'attribution de compensation est stable pour 2022.**

Lors du Conseil Métropolitain du 16 décembre 2021, le montant définitif de l'attribution versée par la Métropole a été fixé à **3 108 425€** pour la Commune de Velaux. Il est connu pour l'exercice 2022.

- **Les autres recettes.**

D'autres recettes ne sont pas connues mais estimées, qu'il s'agisse des recettes de l'Etat, les Dotations Globale de Fonctionnement (DGF) et de solidarité Rurale (DSR) ou des recettes liées aux services de la Commune. Les dotations de l'Etat ont été estimées à 690 000€ soit 40 000€ de moins que les prévisions 2021. Les droits de mutations ont été prévus à 500 000€ ; ils ont été constatés à 531 700€ en 2021.

Ainsi, les produits de fonctionnement se déclinent comme suit :

	BP 2021	Budget total 2021	Réalisations 2021	BP 2022
013 Atténuation de charges	30 000	30 000	33 646	25 000,00
70 Produits de services, domaines et ventes diverses	351 208	351 208	269 421	374 805
73 Impôts et taxes	8 645 768	8 645 768	8 850 979	8 970 112,00
74 Dotations, subventions et participations	1 019 514	1 021 555	893 604	946 473,18
75 Autres produits de gestion courante	108 843	108 843	128 426	120 900,00
76 Produits financiers	5 272	5 272	5 237	5 039,00
77 Produits exceptionnels	2 100	8 600	30 014	25 262,00
TOTAL RECETTES (REEL)	10 162 705	10 171 246	10 211 327	10 467 591
042 Opérations d'ordre	41 575	41 575	41 575	48 560,20
002 résultat reporté	4 169 584	4 169 584		2 215 722,02
TOTAL	14 373 864	14 382 405	10 252 902	12 731 873

II – PREVISIONS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à 8 602 113,23€.

A – DES FORTS INVESTISSEMENTS :

L'année 2022 se caractérise par la finalisation des investissements programmés en 2021 qui seront réalisés en 2022. Les opérations suivantes seront finalisées :

- ✓ Finalisation des travaux de la Place Caire avec 1 870 260€ de crédits restant à réaliser sur cette opération auxquels nous avons ajouté une nouvelle somme de 137 580€.
- ✓ Rénovation des cours de tennis au printemps 2022 pour la somme de 98 400€
- ✓ Travaux de sécurisation routière pour la somme de 116 000€ (subvention obtenue en 2020)

Au total, 2 461 130€ d'investissements seront réalisés sur des engagements 2021.

De nouvelles programmations 2022 sont proposées :

- ✓ 362 000€ de travaux de voirie urbaine sur les voiries suivantes : avenue Hector Berlioz et De Bussy, chemin Antoine Guillard, rue du Château d'If, mur de soutènement Montée des aires... ces travaux sont en cours de finalisation avec le nouveau prestataire de voirie. Ils sont financés via les subventions CDDA.
- ✓ 177 698€ de travaux de voirie financés dans le cadre de travaux de proximité chemin de la fontaine de Laurent et allée Victor Gelu.
- ✓ 198 230€ de nouveaux travaux de sécurité routière en lien avec la démarche mobilité (subventions obtenues en 2021)
- ✓ 122 000€ pour les travaux au garage anciennement lemmolo en centre village pour en faire un atelier de réparation participatif (subvention travaux de proximité obtenu en 2021)
- ✓ 108 864€ pour la modernisation de l'éclairage public (tranche 2022 avec subvention obtenue en 2021)
- ✓ 136 000€ de matériel et installations pour la salle de spectacle et les festivités (avec un financement obtenu en 2021 en aide au développement de la pratique culturelle et artistique)
- ✓ 84 350€ de matériel et équipements pour les services techniques (avec un financement obtenu en plan énergie climat pour les appareils électriques et matériel type gloutons)
- ✓ 190 000€ d'investissement en matériel informatique afin d'équiper au mieux les services et de refondre les infrastructures et les systèmes de sécurité réseau. Des financements sont en cours de demande notamment avec l'aide à la Provence numérique du Département.
- ✓ 331 431€ pour l'achat de véhicules pour les services techniques, le portage des repas et le CCFF (subventions Plan Climat Energie obtenue en 2021 et aide à la défense contre les incendies de forêts)

- ✓ 89 400€ pour la création d'une chèvrerie afin de limiter les risques d'incendie sur le plateau de l'Arbois en lien avec le CDDA.

D'autres dépenses d'un moment moins significatif sont prévues. Il s'agit par exemple des frais d'étude pour la réhabilitation de l'école Jaurès ou de petits achats.

Au total, le budget des nouvelles opérations d'investissement s'élève à 2 724 875€.

Le remboursement du capital sera pour 2022 de 786 243€.

Ainsi, les charges d'investissement se déclinent comme suit :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget total	Réalisations 2021	RAR 2021	BP 2022	BP + RAR
204 Subvention d'équipement	104 000	104 000	0	35 000	35 000
23 Dépenses d'équipement	6 239 994	3 158 146	2 459 634	2 724 875,13	5 184 510
10 taxe d'aménagement	11 481	1 616		5 000,00	5 000
16 capital d'emprunt	758 481	757 441		786 243,45	786 243
Opérations pour compte de tiers	117 145	103 046	1 495	58 165	59 660
022 Dépenses imprévues	343 190	0		250 000	250 000
TOTAL REEL	7 574 291	4 124 249	2 461 130	3 859 284	6 320 414
040 opérations d'ordre	41 575	41 575		48 560,20	48 560
041 opérations patrimoniales	159 000	0			0
TOTAL INVESTISSEMENT	7 774 866	4 165 824	2 461 130	3 907 844	6 368 974
réalisation du réel en % :		54%			

001 2 233 139,51
Total 8 602 113,23

B – DES RECETTES PARALLELES PERMETTANT CES INVESTISSEMENTS.

Ces investissements sont possibles grâce à des recettes parallèles déclinées comme suit :

- ✓ Le FCTVA s'élève à 397 449€ soit 157 673€ de plus qu'en 2021 grâce aux forts investissements 2021.
- ✓ Les subventions prévisionnelles, principalement du Département sont de 1 006 741€ auxquelles il convient de rajouter les 1 925 211€ liées aux investissements réalisés en 2021 ou restant à réaliser.
- ✓ Le service foncier a optimisé le patrimoine de la Commune avec la vente de deux bâtiments Place Caire tels que décidé lors des Conseils Municipaux des 24 Mars et 18 mai 2021. Une nouvelle vente d'un terrain à la Verdière est également prévue. Au total, les recettes prévisionnelles sont de 533 970€.
- ✓ La taxe d'aménagement est prévue pour un montant de 75 000€.

Ainsi, les produits d'investissement se déclinent comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget total	Réalisations 2021	RAR 2021	BP 2022	BP + RAR
13 Subventions d'investissement	3 023 226	963 941	1 925 211	1 006 741	2 931 952
10 Dotations, fonds divers	387 926	413 674		3 240 012	3 240 012
dont FCTVA	239 776	239 776		397 449	397 449
dont taxe d'aménagement	60 000	85 748		75 000	75 000
dont 1068	88 150	88 150		2 767 563	2 767 563
27 immobilisations financières	8 821	8 821		8 684	8 684
024 cessions d'immobilisations	25 487	0		533 970	533 970
Opérations pour compte de tiers	132 584	118 485	1 495	73 604	75 099
TOTAL RECETTES (REEL)	3 578 044	1 504 921	1 926 706	4 863 011	6 789 718
021 virement de la section de fonctionnement	3 629 546			1 524 156	1 524 156
040 Opérations d'ordre	233 108	252 594		288 240	288 240
041 Opérations patrimoniales	159 000	0			
TOTAL	7 599 697	1 757 515	1 926 706	6 675 407	8 602 113

Le Budget Primitif 2022, composé de 12,7 millions d'euros en fonctionnement et 8,6 millions d'euros en investissement, est raisonnable et ambitieux. Raisonnable car il prend en considération le contexte complexe avec le doublement du prix de l'électricité ou des charges exceptionnelles comme les assurances. Des choix ont été faits afin d'absorber ces augmentations et garder une section de fonctionnement qui finance la section d'investissement. Néanmoins, les taux d'imposition restent stables et la charge de la dette diminue. Parallèlement, la Commune continue d'investir pour un service public modernisé et une meilleure qualité de vie. Ainsi, l'ambition politique des premiers jours reste enthousiaste pour un bel avenir pour Velaux.